

Info-parents Octobre 2023

Numéro 2 / 2 octobre 2023

Persévérance

Respect

Harmonie

Chers parents,

Nous voici déjà au mois d'octobre, le sprint de début d'année se termine. La première communication arrive à grands pas, vous aurez donc un premier compte rendu sous peu.

La vie scolaire prend forme, les activités parascolaires qui sont déjà en branle. Encore une fois cette année, nous aurons de belles offres.

Les sorties scolaires ont déjà commencé, vous recevrez dans les prochaines semaines la planification pour le groupe de votre enfant.

Un début d'année très encourageant quand on se tourne vers la nouvelle école. On ne peut qu'être émerveillé par l'ampleur du projet.

Merci de faire équipe avec nous !

Bonne lecture !


Dominic St-Laurent
Directeur adjoint

INFORMATIONS

Voici les membres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 :

- Mme Manon Ricard
- M. William Giguère
- Mme Joanie Maclure
- Mme Héroïse Boily
- Mme Marilie Ayotte-Archambault
- Mme Sophie Bourassa-Rheault
- Mme Nicole Pelletier
- M. Stéphane Laquerre

Première rencontre

24 octobre 2023

Pédagogiques et congé

- Le lundi 9 octobre congé pour tous Action de grâce
- Le vendredi 27 octobre journée pédagogique



Merci à mesdames Solange Bague et Myriam Gosselin, parents bénévoles pour la prise des photos scolaires qui a eu lieu les 20 et 21 septembre dernier.



Afin de bien planifier notre offre de service, nous vous demandons de remplir le questionnaire suivant.

[Sondage - Activités parascolaires](#)

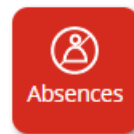
Absences des élèves

Motivation et déclaration d'absences par les parents

Application mobile mParent



Portail Parents



Il est possible de motiver les absences de votre enfant ou d'aviser l'école d'une absence à venir dans le Portail Parents par la tuile « **Absences** » ou par la nouvelle application mobile « **mParent** » de la GRICS.

- Absences à motiver : Vous pouvez motiver une absence saisie par le personnel de l'école
- Absences prévues : Vous pouvez aviser l'école d'une absence à venir
- Historique des absences : Vous pouvez consulter l'historique des absences
- Notifications : Cette option est uniquement disponible dans l'application mobile « **mParent** »

Il est primordial d'aviser l'école de toutes absences ou retards d'un élève.


Application mobile mParent :

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application mParent sur votre appareil intelligent à partir de App Store ou Google Play.

Il est important de ne pas divulguer votre mot de passe du Portail Parents à votre enfant pour éviter qu'il motive une absence à votre insu.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

Merci de votre collaboration!

<p>Habillement</p> 	<p>Avec l'arrivée de l'automne et des températures plus fraîches, nous sollicitons votre précieuse collaboration afin que vous portiez une attention particulière à l'habillement de vos enfants de façon à ce que ceux-ci puissent profiter pleinement des périodes de jeux extérieurs (16 minutes le matin et l'après-midi, 30 minutes le midi et au moins 60 minutes le soir).</p> <p>Il serait donc important que chaque enfant porte des vêtements adaptés à la température du jour.</p> <p>Lors des journées de pluie légère, veuillez également prévoir un imperméable pour votre enfant puisque les éducatrices du SDG iront quand même à l'extérieur avec les élèves.</p>						
<p>Virus</p> 	<p>Le taux d'absentéisme pour cause de gastro et autres virus était élevé la semaine dernière. On vous demande d'être vigilant avec vos enfants et de les garder à la maison en présence de symptômes. L'objectif est de limiter la propagation.</p>						
<p>Rappel horaire</p> 	<p>Nous constatons depuis un certain temps de nombreux retards, nous sollicitons votre collaboration sur ce point.</p> <table data-bbox="646 1064 1227 1193"> <tr> <td><i>Précolaire :</i></td> <td><i>Primaire</i></td> </tr> <tr> <td>8 h 55 à 11 h 23</td> <td>7 h 50 à 11 h 19</td> </tr> <tr> <td>12 h 33 à 15 h 02</td> <td>12 h 39 à 15 h 07</td> </tr> </table> <p>Merci de respecter l'horaire!</p>	<i>Précolaire :</i>	<i>Primaire</i>	8 h 55 à 11 h 23	7 h 50 à 11 h 19	12 h 33 à 15 h 02	12 h 39 à 15 h 07
<i>Précolaire :</i>	<i>Primaire</i>						
8 h 55 à 11 h 23	7 h 50 à 11 h 19						
12 h 33 à 15 h 02	12 h 39 à 15 h 07						
<p>Débarcadère</p>	<p>Petit rappel concernant le débarquement des enfants du primaire. Lorsque vous arrivez entre 7h40 et 7h50, votre enfant doit entrer sur la cour par l'entrée de la rue Duberger. Le stationnement n'est pas une zone de débarquement, tout simplement une question de sécurité.</p>						

DATES À RETENIR ET À METTRE À VOTRE AGENDA



1^{re} communication (préscolaire à 6^e année)

Une première communication sera diffusée le lundi 16 octobre. Comme par les années passées, il s'agit d'une appréciation qualitative des premières semaines de la rentrée scolaire de votre enfant.

1^{er} bulletin / rencontre de parents

Étant donné le retour à la normale du régime pédagogique, un premier bulletin vous sera transmis le 16 novembre 2023.

À la fin de la 1^{re} étape scolaire, les parents seront rencontrés par le titulaire. Ces rencontres se dérouleront dans la soirée du 16 novembre et dans la matinée du 17 novembre. Quelques semaines avant, vous recevrez les informations pour la prise de rendez-vous. Vous pourrez également solliciter une rencontre avec les différents spécialistes et l'enseignante-ortho. Il s'agit d'une très belle occasion de discuter du cheminement de votre enfant.

Pondération et épreuves ministérielles

Veillez noter que l'année scolaire sera composée de trois bulletins, soit une diffusion en novembre, une en mars et la dernière à la fin juin 2024. En pièce jointe, vous trouverez le résumé des normes et modalités pour chaque niveau.

Du côté des épreuves ministérielles, la pondération sera de 20% de la note finale. Les niveaux touchés sont la 4^e et la 6^e année.



INFORMATIONS IMPORTANTES - SDG



Informations diverses

Rappels importants :

- ✓ Pour signaler toute absence ou modification d'horaire pour **la période du dîner ou du soir**, vous devez aviser le SDG au 819-370-8523;
- ✓ La facturation des frais de garde sera envoyée par courriel vers le 15 de chaque mois.

Ne pas oublier :

- ✓ Fournir les ustensiles et de bien identifier tous les plats, les couvercles et la boîte à goûter (visible de l'extérieur) ;
- ✓ Vous devez mettre un « Ice-pack » dans la boîte à goûter;
- ✓ De bien identifier les vêtements de votre enfant. Année après année, bon nombre de vêtements sont perdus ou non réclamés.